CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63181** **VALABLE JUSQU'AU** **21/10/2027**

ÉDITÉ LE 22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1975

Raison sociale : CHARPENTE ARTISANALE BINKERT

Forme juridique : SARL

Capital : 7 775

41 GRANDE RUE
90130 BRETAGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT
Siret : 302 020 169 00025
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4037363-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 80088131

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 80088131

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/07/2026

Téléphone : 03 84 23 38 02 **Fax :** 03 84 23 38 02
Portable :
Responsabilité légale :
BINKERT LAURENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.sarlbinkert.fr
E-mail : charp.binkert@gmail.com

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 406 182 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	18/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 11:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E63181** **VALABLE JUSQU'AU** **21/10/2027**

ÉDITÉ LE **22/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1975
Forme juridique : SARL
Capital : 7 775

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT

Siret : **302 020 169 00025**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4037363-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 80088131

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 80088131

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/07/2026

Raison sociale : **CHARPENTE ARTISANALE BINKERT**

41 GRANDE RUE
90130 BRETAGNE

Téléphone : 03 84 23 38 02 **Fax :** 03 84 23 38 02
Portable :

Site Internet : http://www.sarlbinkert.fr
E-mail : charp.binkert@gmail.com

Responsabilité légale :
BINKERT LAURENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/09/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur)	29/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	08/11/2024
o Fenêtres de toit	22/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/10/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 11:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.